

# REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

## D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES

❧❧❧

### SÉANCE DU 25 JUIN 2014

❧❧❧

#### Présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,  
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA, Mme Dominique FOIX, M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,  
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES, Mme Araceli ETCHENIQUE, M. André LABARTHE, Mme Valérie SARTOLOU, M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. Jacques NAYA, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, M. Francis MARQUES, M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT, Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, Mme Véronique PEBEYRE.

#### Délégations de vote :

- Mme Rosine CARDON donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.
- Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à M. Francis MARQUES
- M. André VIGNOT donne pouvoir à M. Pierre SERENA.
- Mme Ing-On TORCAL donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO
- M. Jean-Pierre ARANJO donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY.

❧❧❧

### **31 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES**

Sur rapport de Monsieur Jean-Jacques DALL'ACQUA et sur proposition de Monsieur le Maire,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

**VOTE** les subventions exceptionnelles ci-après :

**1000 €** à l'association « COURIR A OLORON » pour une aide au frais d'organisation du 25<sup>ème</sup> anniversaire du semi-marathon, lors de l'édition 2014.

**2110 €** à l'association « FCO CYCLISME » pour :

- La prise en charge de frais de transports pour participer au tour de Corse 2014
- La prise en charge des frais d'organisation de la course cycliste du 27 juillet 2014

**700 €** à l'association « OSSAU A KATHADIN » pour l'organisation des 1ères rencontres « Béarn Louisiane », le 24 mai 2014.

**1000 €** à l'association « VTT O BEARN » pour une aide au frais d'organisation du 5<sup>ème</sup> Raid des 3 vallées, qui se tiendra à Oloron Ste-Marie du 27 au 29 juin 2014.

.../...

**200 €** à l'association « UNION DES PRODUCTEURS FERMIERS » pour la création de la marque « La Ferme Béarnaise ».

**200 €** à l'association « POUSSE SERINGUES » pour la prise en charge de frais d'organisation de concerts.

**300 €** à l'association « OLRON DANSE » pour la prise en charge de frais de déplacements à des compétitions de danse en 2014.

**7000 €** à l'association « JAO BASKET » pour la prise en charge de frais liés à la montée en Nationale 3 en 2013.

**300 €** à l'association « OLRON NATATION 64 » pour la prise en charge de frais liés à la participation aux championnats de France élite natation en avril 2014, à Chartres.

**1000 €** à l'association « MASCALI MUSIC » pour la prise en charge de frais liés à l'organisation des 10 ans de l'association le 31 mai 2014.

**9800 €** à l'association « SONS ET SILENCES » pour la prise en charge de frais liés au développement de l'offre musicale de l'association due à une augmentation significative de son nombre de pratiquants (260 élèves).

Ainsi délibéré à OLRON-Ste-MARIE, ledit jour 25 juin 2014.  
Suivent les signatures.-

LE MAIRE,

AFFICHE LE 02/ 07/ 2014

**Hervé LUCBÉREILH**